Auvergne

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE **ÉDITION GÉNÉRALE** ABONNEMENT ANNUEL : **25 F**

N° 133 OCTOBRE 1971

MATERIEL DE TRAITEMENT PHYTOPHARMACEUTIQUE

VOCABULAIRE

« Extrait de la norme NF U 26-000 avec l'aimable autorisation de l'Association Française de Normalisation, AFNOR, Tour Europe, 92-COURBEVOIE - Tél. 788-11-11. »

« Seule fait foi la norme originale dans son édition la plus récente. »

AGITATION

Opération destinée à maintenir l'homogénéité de la bouillie (1) dans la cuve, ou à faciliter l'écoulement de la poudre hors de la trémie.

AGITATION MÉCANIQUE

Brassage du liquide ou de la poudre par des organes mobiles situés à l'intérieur de la cuve ou de la trémie.

AGITATEUR HYDRAULIQUE

Dispositif utilisant soit une partie du débit de la pompe de mise en pression, soit une pompe annexe.

AGITATION PNEUMATIQUE

Brassage de la bouillie (1) ou de la poudre à l'intérieur de la cuve ou de la trémie, par utilisation d'un flux d'air.

Atomiseur (2)

Terme impropre couramment usité pour désigner de nombreux appareils de traitements. **A rejeter formellement.**

BUSE (de PULVÉRISATION)

Pièce ou ensemble de pièces dont le rôle est de réaliser la pulvérisation par pression de liquide.

BUSE A COURANTS CONTRARIÉS

Buse conçue de telle façon que la pulvérisation soit obtenue par le choc, entre elles, de plusieurs veines liquides.

BUSE A FENTE

Buse ayant un orifice en forme de fente et produisant un jet plat.

BUSE A JET RÉGLABLE

Buse conçue pour que la forme du jet puisse être modifiée sans changement de pièce.

BUSE A MIROIR

Buse comportant un déflecteur lisse produisant un jet de grand angle et de faible épaisseur.

BUSE OBTURABLE

Buse comportant un dispositif d'obturation utilisable sans changement de pièce.

BUSE ORIENTABLE

Buse dont on peut modifier l'orientation pour une position fixe par rapport à la rampe ou à la lance.

P220

PULVÉRISATION THERMIQUE

Pulvérisation obtenue en tout ou partie par un apport d'énergie thermique.

Note : le terme « *Fogging* » utilisé pour désigner une pulvérisation très fine issue le plus souvent d'un générateur thermique est à rejeter formellement.

PULVÉRISATEUR CENTRIFUGE A JET PORTÉ

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation centrifuge ; le transport des gouttes s'effectue au moins partiellement dans un courant gazeux (Flux d'air).

PULVÉRISATION CENTRIFUGE A JET PROJETÉ

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation centrifuge ; le transport des gouttes s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté).

PULVÉRISATEUR PNEUMATIQUE

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation pneumatique.

PULVÉRISATEUR A PRESSION A JET PORTÉ

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation à pression de liquide ; le transport des gouttes est assuré au moins partiellement par un flux d'air (jet porté).

PULVÉRISATEUR A PRESSION A JET PROJETÉ

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation à pression de liquide ; le transport des gouttes s'effectue sans fluide auxiliaire (jet projeté).

PULVÉRISATEUR A PRESSION PRÉALABLE

Appareil de traitement dans lequel la pression de liquide est obtenue au moyen d'un gaz préalablement comprimé.

PULVÉRISATEUR THERMIQUE

Appareil de traitement réalisant la pulvérisation thermique.

RAMPE

Dispositif sur lequel sont réparties les buses et dont l'armature constitue ou supporte une ou plusieurs canalisations.

RÉGULATEUR DE PRESSION

Dispositif automatique destiné à assurer en aval de la pompe une pression réglable fixée à l'avance et à la maintenir sensiblement constante durant tout le fonctionnement.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec **dérivation.**

TUYÈRE DE PULVÉRISATION

Organe dans lequel se réalise la pulvérisation pneumatique.

VENTILATEUR CENTRIFUGE

Ventilateur dont les aubes créent un courant d'air perpendiculaire à l'axe de rotation.

VENTILATEUR HÉLICOÏDE

Ventilateur dont les aubes en forme d'hélice créent un courant d'air sensiblement parallèle à l'axe.

VENTILATEUR HÉLICO-CENTRIFUGE

Ventilateur ayant des caractéristiques intermédiaires entre celles du ventilateur hélicoïde et celles du ventilateur centrifuge.

VOLUME/HECTARE

Volume de bouillie épandu par l'appareil sur un hectare cadastral.

Note : a) Terme à utiliser en remplacement de « *débit/hectare* », terme impropre à rejeter.
b) Ce volume est à exprimer de préférence en litres par hectare (l/ha).
c) Les termes suivants couvrent un ensemble de traitements, ils doivent être précisés par le contexte et complétés par une donnée numérique, exemple 12 l/ha : **haut-volume/hectare, bas-volume/hectare, très bas-volume/hectare.** Ils correspondent respectivement aux termes anglo-saxons suivants : *high volume* (HV), *low volume* (LV), *ultra low volume* (ULV).

(1) Voir norme **NF U 43-000** « Phytiatrie et phytopharmacie - Vocabulaire ».
(2) Il est déconseillé d'employer les termes imprimés en caractères italiques ; certains même doivent être systématiquement rejetés.
(3) Sauf mention particulière le liquide de référence est l'eau, le débit de la pompe est exprimé en litres par heure (l/h).
(4) Traduction proposée pour le terme anglais : BY-PASS.
(5) Extrait de **NF T 73-000** « Agents de surface - Vocabulaire ».

Imprimerie des Stations d'Avertissements Agricoles - N° Paritaire 37.656 - FRANLY. 11555 *Directeur-Gérant : L. BOUYX*